



	Circuit pédestre		Lieux-dits		Château et Musée de la Magdeleine
	Voie verte de Haute-Saintonge		Cours d'eau		
	Boucle de la voie verte		Zones arborées		
	Chemins		Zones bâties		
	Routes (et départementales)				
	Routes au trafic important				

échelle 1/25000ème soit 1 cm pour 250 m

*Entre ombre et lumière,  
nature et belle pierre,  
le circuit grimpe et dévale  
le flanc des collines  
arborées*

Hameaux saintongeais 12,5 km

Orignolles

**circuit n°16**



Départ du parking de la salle des fêtes en direction de l'église. Depuis la place Madeleine Fouché, prendre à droite rue Pierre Furet, puis la seconde rue à gauche (Les écoles). Descendre encore à gauche, puis après le cours de tennis : à droite. Couper la route goudronnée, descendre jusqu'au **ruisseau le Chenelle**, traverser et remonter vers le hameau du **Briolais**.

**Au Briolais**, le circuit pédestre se sépare du GR 360, tourner à gauche sur la route goudronnée, continuer jusqu'au hameau du **Bois**.

Passer **le Bois** et redescendre jusqu'à l'intersection, prendre à droite. Passer devant l'étang, continuer jusqu'à **St Félix**, puis jusqu'au lieu-dit **les Barres**.

Traverser la D.259 pour prendre le chemin blanc. Après quelques dizaines de mètres, laisser la piste forestière à droite et continuer à gauche vers **La Vaure**.

Traverser le hameau de **la Vaure** et poursuivre sur un chemin de terre à travers bois. Suivre les balises sur 1 km sans tenter les pistes qui partent de part et d'autres (culs de sac) puis au bout de 1 km, tourner à gauche, puis à droite à l'intersection avec la piste de sable. Quelques virages plus bas, laisser la piste pour prendre le chemin sur la gauche (tournant en épingle à cheveux). **Traverser les carrières d'argile avec prudence : elles sont en exploitation.**

Sur la gauche apparaissent les toits de **la Jourdain** qu'on laissera en arrière en prenant à droite, puis à gauche après 100 m. Suivre ce chemin, à la première intersection, prendre à droite, puis à gauche jusqu'à la route goudronnée.

Traverser et continuer jusque **Chez Tureau**. Laisser la ferme à gauche, s'engager dans le chemin qui descend au ruisseau. Le traverser et remonter vers **la Goyonne**. Laisser la ferme à droite en prenant à gauche et immédiatement à droite pour rejoindre la D.259.

Traverser la D.259, prendre le chemin de terre en face puis tourner à droite pour rejoindre la D.134 : Partir à gauche. Peu après la fourche de **Chez Furet**, prendre à droite le long des vignes jusqu'au hameau du **Bois du Pin**.

Prendre à gauche pour entrer dans le hameau, puis suivre le chemin de terre à droite qui passe derrière le stade. Redescendre par un chemin ombragé jusqu'à **la Tuilerie**, puis à gauche la partie commune avec le GR360 jusqu'à l'église.

conception - illustration (Marion Schmeid) : CcCHS / réalisation - imprimerie Michot Jonzac. Ne pas jeter sur la voie publique